HUBLET

Tarif en vigueur au 01/10/2026 (HTVA)

BELGARENA
CENTRE DE TRAITEMENT DE TERRES

Sites récepteurs de vos terres excavées

Type	Code Walterre	Lieux	Prix	N° site récepteur	Adresse	Remarques
Type I - II	21 – 22 – 11 -12	Sinsin	9,45€ / T HTVA	WT 087 148	Rue Vivier des Moines - 5377 Somme-Leuze	Itinéraire obligatoire
Type III	23 - 13	Franière	15 € / T HTVA	WT 091 815	Rue de la Glacerie - 5150 Franière	Itinéraire obligatoire
Type IV	24 - 14		18 € / T HTVA			
Type V	25 -15		18 € / T HTVA	WT 091 807		
Type I – II	21 - 22	Farciennes	13,5 € / T HTVA	WT 001 019	Rue de Tergnée 164, 6240 Farciennes	Itinéraire obligatoire
Type I - II	11 - 12		12,5 € /T HTVA			
Type III	23		16 € / T HTVA			
Type III	13		15 € / T HTVA			
Type IV	24		18 € / T HTVA			
Type IV	14		17 € / T HTVA			
Type IV	24 - 14	Roux	15 € / T HTVA	WT 104 293	Rue de Gosselies 60, 6044 Charleroi	Itinéraire obligatoire

Critères d'acceptation des terres

L'acceptation des terres est soumise au respect des critères physiques et chimiques suivants.
En cas de non-conformité, le déchargement des terres vous sera refusé.

Critères physiques

- **< 1 %** de matériaux et déchets de construction non dangereux et autres qu'inertes (plastiques, métaux, etc.) ;
- **< 5 %** de matières organiques telles que bois ou déchets végétaux ;
- **< 5 %** de débris de construction ;
- **< 50 %** de matériaux pierreux d'origine naturelle ;
- Les terres doivent être **pelletables et compactables** ;
- Les terres doivent contenir **au minimum 80 % de matière sèche**.

Critères chimiques

- **< 80 % des valeurs seuils*** conformément à l'annexe 1 du Décret Sols ;
- **< 40 % de la valeur seuil*** pour les hydrocarbures pétroliers ;
- Teneur en amiante **< 100 mg/kg MS** pour les Types I à IV ;
- Teneur en amiante **< 500 mg/kg MS** pour le Type V.

* Paramètres définis par le **Décret Sols du 1er mars 2018**.

• Nous nous réservons le droit de fermer le site à tout moment : intempéries, maintenance, …
• Date(s), cadence et heure de versage à définir
• Document de transport Walterre obligatoire dans les camions
• Document de transport interne obligatoire lors du passage en bascule
• Bascule disponible sur tous les sites – relevé fourni à la demande
• Si pas de bon de pesée disponible, nous nous basons sur les relevés établis sur base de la charge utile par type de véhicule (voir ci-dessous).

Charge utile par type de véhicule :
• Tracteur 2 essieux : 18 tonnes
• Tracteur 3 essieux : 24 tonnes
• Semi 2 essieux (6x4) : 26 tonnes
• Semi 4x4 : 28 tonnes
• Semi 3 essieux (simple pont) : 30 tonnes
• Semi 3 essieux (4x4) : 28 tonnes
• 4 axes : 18 tonnes
• Double ponts : 13 tonnes

Les tarifs ci-dessus étant indicatifs, l'engagement définitif de l'acceptation des terres est soumis à la validation préalable d'une offre de prix ferme.